

Ecrit par Echo du Mardi le 23 janvier 2025

MIMISA/MAISON VALENTIN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 18 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 23 janvier 2025 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Me Denis BONGENDRE, Notaire à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES (30126), 49 imp des Carignans, le 10 janvier 2025, enregistré au SIE DE NIMES, le 17 janvier 2025, dossier 2025 00004042 réf 2025 N 00148,

a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **MIMISA**, SARL au capital de 10 000€ dont le siège est à ORANGE (84100) 196 rue de la Madeleine Roch, immatriculée sous le n° 853577716 au RCS de AVIGNON.

Au profit de :

La Société **MAISON VALENTIN**, SARL au capital de 4 000€ dont le siège est à ORANGE (84100) 196 rue de la Madeleine Roch, immatriculée sous le n° 938156627 au RCS de AVIGNON.

Désignation du fonds : Commerce de détail de biscuiteries, confiseries, chocolats, viennoiseries, pâtisseries, glaces, sorbets, dragées, salon de thé sis à ORANGE (84100) 196 rue Madeleine Roch, nom commercial « LA CURE GOURMANDE ».

Propriété jouissance au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 78.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 48.250,00 € et au matériel, mobiliers et agencements pour 29.750,00 €.



18 décembre 2025 | MIMISA/MAISON VALENTIN



Ecrit par Echo du Mardi le 23 janvier 2025

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, chez Mr Denis BONGENDRE, 5 rue Henri Fabre à AVIGNON (84000) où domicile a été élu à cet effet. La correspondance s'effectue chez le notaire. Le notaire